

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien de laboratoire

Informations sur le concours

Publié le :	13-04-2026
Filière :	Filière médico-technique
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	01-07-2026
A propos du poste :	

Le technicien de laboratoire médical participe à la réalisation technique d'un examen de biologie médicale ou d'un examen d'anatomie et de cytologie pathologiques, sous la responsabilité d'un biologiste médical ou d'un médecin spécialiste qualifié en anatomie et cytologie pathologiques.

Le technicien de laboratoire médical réalise des prélèvements dans les conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat.

Le technicien de laboratoire médical participe, dans son champ de compétence, à des missions de santé publique. Il participe également à la permanence de l'offre de biologie médicale définie dans la zone concernée. Il peut être appelé à participer à des missions d'enseignement et de recherche, ainsi qu'aux programmes d'éducation thérapeutique du patient.

Informations sur l'établissement

Nom : Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz

Ville : 52100 Saint-Dizier

Pour candidater

Date limite
de 10-06-2026
candidature :

Conditions de candidature :

Les candidats doivent être titulaires soit du diplôme d'État de Technicien(ne) de Laboratoire médical ou d'un titre de formation dont le programme d'enseignement théorique et clinique est équivalent à celui du diplôme d'État de Technicien(ne) de Laboratoire médical et qui figure sur une liste arrêtée par les ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur (non publiée à ce jour) ainsi qu'aux candidats ayant obtenu, avant la date de la publication de l'ordonnance n° 2010-49 du 13 Janvier 2010 relative à la biologie médicale (soit avant le 15 Janvier 2010), un

diplôme dont la liste est fixée par un arrêté du ministre chargé de la santé (arrêté du 15 Juin 2007, voir ci-après) ou à la date du 31 Décembre 1995 un diplôme figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé (arrêté du 22 Février 1990).

Pièces à fournir :

Le dossier du candidat, pour être recevable, devra impérativement comporter les pièces ci-après (le dossier dans sa globalité doit être transmis en 3 exemplaires identiques) :

- une lettre d'inscription au concours comportant les motivations du candidat,
- un curriculum vitae détaillé précisant l'expérience professionnelle et les formations suivies,
- le n° RPPS,
- la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité,
- l'extrait de casier judiciaire n° 3 du candidat datant de moins de 3 mois,
- la photocopie de tous les diplômes,
- Service militaire/Journée du citoyen :

Pour les hommes nés avant le 1er janvier 1980 : justificatif du service national.

Pour les hommes nés à partir du 1er janvier 1980 et pour les femmes nées à partir du 1er janvier 1983 : justificatif de recensement délivré par la mairie du domicile afin d'effectuer « la journée du citoyen » et/ou l'attestation de participation à cette journée.

Adresse
postale pour
l'envoi des
candidatures
:

Les dossiers de candidature devront être adressés, avant le 10 Juin 2026, délai de rigueur, par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi, à Madame la Directrice Déléguée par intérim du Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz – 1 Rue Albert Schweitzer – CS 10001 - 52115 SAINT-DIZIER CEDEX.